



LILLE , le 30 Décembre 2020

Madame Isabelle BASCOU

Directrice Voyages

AXE TGV NORD

Objet : Préavis

Madame la Directrice,

Nous avons déposé une DCI le 16/12/2020 pour laquelle nous avons été reçu le 21/12/2020; mais celle-ci n'a pas trouvée de point d'accord nous permettant de ne pas poursuivre cette démarche revendicative.

Force est de constater que le peu d'éléments apportés lors de la réunion de concertation montre la considération de la direction envers les revendications légitimes des ADC de l'AXE TGV NORD.

Nous attendons toujours à ce jour les réponses aux questions posées: sur les acomptes congés, les erreurs sur les fiches de paie, une réelle prise en charge de la paire de lunettes de secours imposée, le paiement en rappel prime de traction des "anomalies" énoncées lors de la DCI.

Pour ces raisons, les organisations syndicales CGT , SUD RAIL et UNSA vous déposent, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, un préavis de grève couvrant les périodes suivantes :

- **toutes les périodes du Vendredi à 19h00 au lundi à 8h00 et ce à partir du Vendredi 22 Janvier 2021 jusqu'au 31/12/2021.**

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des ADC du périmètre de l'AXE TGV NORD et ceux amenés à les remplacer.

Veuillez recevoir, Madame la Directrice, nos salutations respectueuses.

Pour la CGT :

pour SUD RAIL :

pour l'UNSA:

LADERRIERE Jérémy

BOULAN Laurent

PAVARD Nicolas